

Ouverture et tarif du module préparatoire ni diplômant ni certifiant « Préparation des concours de l'enseignement » à partir de l'année universitaire 2026-2027

Le conseil d'administration

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les statuts modifiés de l'université ;

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 11 juin 2026 ;

Avec la disparition des masters MEEF et le positionnement des concours en fin de Licence 3 (L3), il est nécessaire de proposer une possibilité complémentaire de préparation aux concours de recrutement des enseignants du 1^{er} et 2nd degré. Ces concours restant difficiles, il est souvent nécessaire pour les étudiants de les présenter plusieurs fois.

Ce dispositif offre donc une chance supplémentaire de réussite au concours pour des étudiants qui ont été formés à l'UBS, qui ont obtenu leur licence dans notre établissement ou aux étudiants qui y sont inscrits en Master. Il s'adresse ainsi :

- aux étudiants inscrits à l'UBS au titre de l'année universitaire 2025-2026, ayant présenté le concours au cours de cette même année, qu'ils soient inscrits ou non en master en 2026-2027
- aux étudiants inscrits dans un master de l'UBS en 2026-2027 ayant validé ou non les UE préparant aux concours en L3.

Après en avoir délibéré,

Approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, l'ouverture à la rentrée 2026-2027 et le tarif du module préparatoire ni diplômant ni certifiant « Module de préparation aux concours de recrutement des enseignants ».

Ce module est organisé au sein des facultés et assure un enseignement hybride permettant la validation des notions et une préparation aux épreuves.

- Il peut comprendre des enseignements spécifiques ouverts à ces seuls étudiants.
- Les étudiants peuvent suivre les enseignements proposés aux L3 dans le cadre des préparations aux concours déjà existantes (UE5 et AO en LLSHS ; AO en SSI).

En cas d'admissibilité, ces étudiants bénéficient de la préparation aux oraux disciplinaires organisés par les départements concernés. Ils bénéficient également de la préparation à l'oral 2 organisée par l'INSPE de Bretagne.

Ce module n'ouvre droit à aucune diplomation et ne génère aucun frais d'inscription supplémentaire pour les étudiants inscrits dans un master de l'UBS en 2026-2027.

Transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et publication sur le site de l'UBS : 15 juillet 2026

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



Pour les étudiants qui ne sont pas inscrits dans un master de l'UBS en 2026-2027, le tarif fixé est celui des auditeurs libres et correspond aux droits d'inscription en licence.

Cette offre pourra à terme être proposée à des étudiants en reprise d'études selon un contenu et des modalités financières qui seront à définir.

Documents en annexe :

- Module de préparation au CAPES

Décompte des votes :	Suffrages exprimés :	20
Membres en exercice : 31	Pour :	20
Membres présents : 11	Contre :	0
Membres représentés : 9	Abstentions :	0

Visa du président, David MENIER
Par délégation, Michel GENTRIC

